

Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes

Vol. I N° 2 Juin 1978

CARTE DE L'ISLE DE MONTREAL ET DE SES ENVIRONS

Préparée sur les Manuscrits du Depot des Cartes Plans
et Journaux de la Marine.

Par M. Bellin Ingénieur et Hydrographe de la Marine.

1744



EDITORIAL

La semaine du patrimoine donnera lieu cette année encore à plusieurs activités culturelles et la Société a voulu souligner l'événement en publiant un deuxième numéro de ses cahiers.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici ce qu'est le patrimoine. Monsieur Jean-Paul L'Allier, ministre des Affaires culturelles dans le précédent gouvernement, le définissait ainsi: "Ce qui mérite d'être retenu ou conservé, suivant le jugement des générations qui suivent, se transmet ainsi aux collectivités successives et constitue le patrimoine. C'est plus que les vieilles pierres et les vieilles choses. Le patrimoine est directement relié à la façon de vivre et à la culture, à la tradition et aux caractéristiques fondamentales d'un peuple".

La semaine du patrimoine est donc une invitation à la réflexion et au retour aux sources pour essayer de découvrir ce que les générations passées nous ont laissé de meilleur et ce, dans tous les domaines: traditions, biens historiques, biens culturels, oeuvres d'art, etc...

Nous comptons que tous nos membres profiteront de cette occasion pour amorcer ou compléter l'inventaire du patrimoine de leur coin de pays. Il leur sera sans doute plus facile par la suite d'en apprendre aux autres le respect et de songer aux moyens de le conserver et de le mettre en valeur.

Jean-Paul Ladouceur

SOMMAIRE

Un homme de coeur et d'action: Jean-Joseph Girouard, notaire à Saint-Benoit Gilles Boileau	1
L'abbaye Notre-Dame-du-Lac (suite et fin) Lorraine Létourneau-Sicotte	20
Un relevé de la richesse du patrimoine de notre région Jean-Paul Ladouceur	30
Les fondateurs de Saint-Joseph-du-Lac Gilles Boileau	36
Kanasatake - Oka, tentere - hier Lorraine Létourneau-Sicotte	47

UN HOMME DE COEUR ET D'ACTION:

Jean-Joseph Girouard, notaire à Saint-Benoit

Gilles Boileau



Jean-Joseph Girouard, notaire à Saint-Benoit des Deux-Montagnes et chef modéré lors des événements de 1837, était issu d'une famille de belle lignée. Il était de souche acadienne de par son grand-père Girouard alors que son grand-père maternel, Jean Baillargé, quitta son Poitou natal en 1741 pour venir s'installer dans la vallée du Saint-Laurent où il poursuivit sa carrière d'architecte.

DES BATISSEURS ET DES NAVIGATEURS

C'est Jean-Joseph Girouard lui-même qui, dans son histoire de la famille Baillargé, nous parle de son grand-père comme d'un architecte. Nous ne doutons pas de la sincérité du notaire Girouard mais dans son Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, Monseigneur Cyprien Tanguay décrit Jean Baillargé comme un menuisier. En réalité les réalisations de Jean Baillargé dans la région de Québec peuvent être assimilées à celles d'un menuisier hautement spécialisé et possédant de fortes notions de la science architecturale.

Jean Baillargé était lui-même fils de Jean. Il avait été baptisé le 30 octobre 1726 en la paroisse de Saint-Alphonse-de-Villeray, diocèse de Poitiers. Il avait épousé

à Québec, le 1er juin 1750, Marie-Louise Parent, fille d'Antoine Parent.

Quand il s'embarqua à La Rochelle pour venir s'établir en terre d'Amérique, Jean Baillargé n'avait que 16 ans. Homme d'une haute stature et doué d'une force peu commune, il avait un respect presque aveugle de l'autorité. Agé d'une soixantaine d'années quand éclata la révolution française qu'il réprouvait ouvertement, bien que français lui-même, Baillargé fut en terre canadienne l'un des plus ardents défenseurs de l'Angleterre. C'est d'ailleurs Jean-Joseph Girouard lui-même qui nous dit que son grand-père Baillargé fut "l'un des premiers à défendre la colonie contre l'invasion américaine".

Son union avec Marie-Louise Parent fut prolifique: onze enfants dont six cependant moururent en très bas âge. La plus jeune des filles Baillargé, Marie-Anne, épousa Joseph Girouard son grand-père.

Qu'il ait été architecte ou menuisier, les oeuvres de Jean Baillargé ne foisonnent pas qu'au Québec. On sait toutefois qu'il a travaillé activement à la construction de la cathédrale de Québec, qu'on lui doit surtout la charpente et la tour. De même il a participé à l'ornementation intérieure de la basilique. On dit même qu'il serait l'auteur du grand baldaquin et de la chaire.

Mais son fils François, oncle du notaire Jean-Joseph Girouard est encore davantage connu de nos jours. On lui doit une oeuvre importante et de grande valeur. Il a réalisé l'ornementation de l'intérieur de plusieurs églises sur la côte de Beaupré et sur la côte du Sud, notamment à Saint-Joachim et à Saint-Jean-Port-Joli. Les chaires et les tabernacles qu'il a

laissés sont d'une qualité indéniable et font toujours l'objet de l'admiration des connaisseurs. Ce sont des oeuvres d'art qui font partie intégrante de notre patrimoine culturel national.

Si les Baillargé étaient des sculpteurs, des peintres, des architectes et des bâtisseurs d'église, il en va bien autrement des Girouard qui eux étaient avant tout des navigateurs. Dans cette famille que les Anglais avaient chassée d'Acadie, on s'appelait tous Joseph. C'est ainsi que le notaire Jean-Joseph Girouard, de Saint-Benoît, était fils de Joseph, lui-même fils de Joseph.

Le grand-père Girouard qui avait épousé Marie-Anne Desmolliers, à Québec, eut trois garçons. Le premier, Jean, pilote sur le Saint-Laurent se noya malheureusement au cours d'un naufrage dans les parages du Bic. Son frère François connut un sort semblable alors qu'il naviguait au long cours. Il était à la barre d'un navire marchand quand ce dernier disparut au large des côtes d'Espagne, emporté par la tourmente. Enfin, Joseph Girouard, père du notaire, avait renoncé à la carrière de navigateur tout en restant lié assez intimement à la mer et à son peuple de marins. Il avait en effet opté pour la carrière d'architecte naval.

Ironie du sort, lui qui avait dit non à la navigation après avoir vu la mer emporter ses deux frères aînés mourut noyé dans le Saint-Laurent presque en face de Québec. C'est au cours d'une simple ballade en bateau sur le fleuve, par un beau dimanche matin d'automne, qu'il perdit pied, victime d'un imprévisible étourdissement, et fit une chute par-dessus le bastingage. Son corps fut retrouvé huit jours plus tard, à la

hauteur de Saint-Vallier en aval de Québec. A sa mort, le père du notaire Girouard n'avait que 33 ans. La mer avait arraché à leur famille les trois fils de Joseph Girouard. Quand il perdit son père, Jean-Joseph n'avait que quatre ans.

PROTEGE PAR LE CURE GATIEN

La mort de Joseph Girouard laissa la jeune veuve toute désemparée. Et le petit Jean-Joseph ne comprenait guère la cruauté du destin. La situation familiale était d'autant plus délicate qu'il y avait deux autres jeunes enfants dans la famille. Au moment de sa mort, Joseph Girouard avait plusieurs travaux en cours ainsi qu'un certain nombre d'ouvriers à son service. Les oncles du jeune Jean-Joseph aidèrent la famille à se sortir de cette impasse tant bien que mal. Ils firent continuer et achever quelques travaux tandis qu'ils en abandonnèrent un certain nombre d'autres. Mais comme un malheur n'arrive jamais seul, l'imprudence ou la négligence de quelques engagés fit perdre une rondelette somme d'argent à la famille Girouard. Faute d'avoir bien amarré les "cajeux de bois" que Joseph Girouard possédait dans l'anse aux Foulons, ceux-ci furent emportés par le courant. Et il y en avait pour une somme fort importante.

L'automne fut triste pour la veuve et les orphelins qui passèrent l'hiver dans une maison de la rue du Saut-au-Matelot, dans la basse ville de Québec. Peu de temps après, la famille se transporta chez le grand-père Baillargé où elle demeura jusqu'à sa mort. Heureusement, la famille pouvait compter sur un ami sincère en la personne de l'abbé Jean-Baptiste Gatien alors curé de la paroisse Sainte-Famille de l'île d'Orléans. Ayant perdu lui-même sa mère, il pria Madame Girouard de devenir la gouvernante de sa maison.

La famille Girouard commençait à goûter les charmes de ce décor merveilleux de l'île d'Orléans, quand l'évêque de Québec, Monseigneur Plessis, confia à l'abbé Gatien la cure de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, dans la région de Montréal. En arrivant à cet endroit, les Girouard furent tout étonnés de faire la connaissance d'une tante qu'ils n'avaient jamais vue. Il s'agissait d'une soeur de Joseph Girouard qui avait épousé elle aussi un entrepreneur en navigation mais qui était devenu ferblantier après avoir fait faillite. C'est cette tante qui mit un fils au monde quelques instants après être tombée à l'eau dans le fleuve lors d'un voyage vers la baie des Chaleurs. Et ce fils, bien entendu, fut appelé Moïse. Ce n'est pas donné à tous d'être véritablement un enfant sauvé des eaux!

Le séjour à Sainte-Anne-des-Plaines fut d'assez courte durée, puisque l'abbé Gatien fut nommé curé de Saint-Eustache de la Rivière-du-Chesne, le 16 septembre 1810, dix ans exactement après l'enterrement du père du jeune Jean-Joseph qui avait lui-même à ce moment là 14 ans.

Le jeune Girouard n'avait que 15 ans quand il entreprit ses études de notariat sous l'autorité du notaire F. De Bellefeuille. Son maître était le notaire Maillou de Sainte-Geneviève. En 1812, au moment de la tentative d'invasion du Canada par les armées américaines, Jean-Joseph se porta volontaire pour aider à garder les magasins militaires à Lachine. Quand Monsieur Maillou, chez qui il pensionnait à Sainte-Geneviève, fut appelé à servir comme colonel dans l'armée, Jean-Joseph revint poursuivre sa cléricature à Saint-Eustache chez le notaire Gagné. Point de problème pour trouver un gîte: il demeura avec sa mère chez Monsieur Gatien.

Le 13 juin 1816 fut un grand jour pour le jeune Girouard. Même si ses études avaient été retardées par la guerre, il fut enfin reçu notaire après avoir passé avec succès ses examens devant deux notaires, dont M. Joseph-Amable Berthelot qui allait devenir son beau-père plus tard.

Diplôme en main, Jean-Joseph Girouard vint s'installer à Saint-Benoit puisqu'il y avait déjà plusieurs notaires en exercice à Saint-Eustache. Etranger dans ce petit village, il prit pension chez M. Jean-Baptiste Dumouchel, le marchand général. Comme les lieux étaient fort fréquentés, il y ouvrit aussi son bureau. En l'espace de quelques semaines, Jean-Joseph Girouard devint un homme fort populaire, dont on recherchait l'amitié et la compagnie. Le 23 novembre 1818, à l'âge de 23 ans, Jean-Joseph épousa Mademoiselle Marie-Louise Félix, soeur du marchand Dumouchel et soeur aussi du curé de Saint-Benoit. Moins de deux ans plus tard, Félicité la jeune soeur de Jean-Joseph épousa à son tour Ignace Dumouchel, frère du marchand Jean-Baptiste.

A la mort du curé Jean-Baptiste Gatien, survenue à Saint-Eustache le 21 août 1821, Jean-Joseph Girouard invita sa mère et sa soeur Angèle à venir cohabiter avec lui et son épouse Marie-Louise. Madame veuve Girouard demeura avec son fils jusqu'à sa mort en avril 1835, deux mois avant que décède elle aussi sa soeur Angèle. Etrange destin! Mais Jean-Joseph Girouard avait perdu, quelques années auparavant, soit en 1831, deux très grands amis: le curé Maurice-Joseph Félix, son beau-frère et curé de Saint-Benoit, ainsi que le vénéré docteur Jacques Labrie, beau-père d'un jeune médecin nommé Jean-Olivier Chénier, et député du comté à la Chambre d'Assemblée. Jean-Olivier Chénier, tout comme Jean-Joseph Girouard, avait exercé la médecine à Saint-Benoit au début de sa carrière. Ils furent presque voisins pendant quelques années.

UNE VIE POLITIQUE MOUVEMENTÉE

Le sort a voulu que cet être sensible et discret embrasse une carrière politique fort mouvementée par moments. Le journaliste et historien L.-O. David a écrit à propos de Girouard... " La sagesse de sa conduite et de ses conseils, l'habileté, le jugement et l'honnêteté dont il faisait preuve dans l'exercice de sa profession, le patriotisme ardent qu'il manifestait en toute occasion, étendirent bientôt sa réputation au-delà des limites de Saint-Benoit".

Sa sagesse et sa vive intelligence attirèrent vite l'attention. La population, désespérée à cette époque de l'histoire que nous connaissons bien, trouva en lui un homme capable de défendre et de faire valoir ses droits, capable aussi de réclamer auprès des autorités compétentes le respect des droits acquis et la justice la plus élémentaire de la part du gouvernement envers les citoyens du Bas-Canada. Par ailleurs, il faut reconnaître que Girouard ne cachait pas ses sentiments.

Il croyait en la cause des Patriotes. Par des moyens légaux et que l'on pourrait même qualifier de "constitutionnels" il entendait bien résister à l'oppression et réclamer son indépendance politique. Il eut l'occasion de manifester publiquement ses sentiments quand il fut élu député du comté des Deux-Montagnes le 20 décembre 1831, en remplacement du docteur Jacques Labrie, son vieil ami.

Élu député à l'Assemblée législative, Girouard put constater avec regret toute la perfidie du Conseil législatif qui refusait obstinément de rendre compte de ses faits et gestes devant la chambre des représentants du peuple.

Élu une première fois député en 1831, Girouard dut affronter l'électorat une seconde fois en 1834. Cette élection fut mémorable. A cette époque, les électeurs du comté du Lac-des-Deux-Montagnes devaient désigner à la Chambre d'Assemblée deux députés. Le comté était alors beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui et se divisait en deux parties nettement opposées l'une à l'autre: à savoir le Haut et le Bas du comté. Dans le Haut du comté, c'est-à-dire Argenteuil d'aujourd'hui, dominait une population d'origine britannique et de religion protestante. Le Bas du comté lui (l'actuel Deux-Montagnes) était formé d'éléments de souche française et catholique.

Cette élection de 1834 est restée célèbre dans les annales politiques du comté. Elle débuta le 4 novembre 1834, un mardi, et elle avait pour objectif l'élection de deux représentants à la Chambre. Il y avait quatre candidats en présence, dont le notaire Jean-Joseph Girouard de Saint-Benoit et William-Henry Scott, un important marchand de Saint-Eustache. Tous deux étaient considérés comme de grands patriotes et allaient par ailleurs devenir des hommes très influents au sein du parti patriote.

Leurs deux opposants étaient Messieurs Brown de Saint-André et Globensky de Saint-Eustache. Ces deux personnages se rattachaient au parti dit "bureaucrate". L'élection avait ceci de particulier que la votation s'échelonnait sur plusieurs jours. C'est ainsi que du mardi 4 novembre au lundi suivant il y eut un bureau de votation ouvert à Saint-André, dans le moulin à papier du candidat Brown. Quelques jours plus tard le bureau de votation fut déplacé et l'élection se transporta à Saint-Eustache, dans le Bas du comté.

On commença donc à voter vers les deux heures de l'après-midi en cette journée du 4 novembre 1834 et déjà vers trois heures les candidats Girouard et Scott avaient recueilli 91 voix alors que leurs adversaires n'en avaient que 27. Mais la bagarre allait bientôt s'engager alors que de part et d'autre on échangea de nombreux coups dont quelques-uns assez violents pour faire de nombreux blessés. La population du Haut du comté et de Saint-André fit un bien mauvais sort aux partisans de messieurs Girouard et Scott et en empêcha un grand nombre d'inscrire leur vote, soit par intimidation, soit par violence pure et simple. De nombreuses irrégularités furent commises. On laissa voter des gens qui n'étaient pas habilités à le faire puisqu'ils résidaient dans le comté voisin de Terrebonne. Les orangistes de Gore, de Chatham et de Grenville ont fait tout en leur possible pour gêner la population francophone du Bas du comté et ils y sont arrivés partiellement.

Ce sont quelques-uns de ces mêmes orangistes qui mettront à sac le village de Saint-Benoit le 15 décembre 1837.

Quoi qu'il en soit, les injures et les blessures n'ont pas manqué. La votation se termina à Saint-André le lundi 10 novembre pour reprendre à Saint-Eustache le jeudi suivant. Au moment de l'ajournement, les résultats étaient les suivants: Scott: 416 votes; Girouard: 416 votes; Brown: 706 votes; Globensky: 698 votes.

Brown et Globensky étaient donc fiers d'une majorité illusoire de près de 300 voix. Mais à Saint-Eustache, la situation allait sans doute changer rapidement car nombreux étaient les partisans de messieurs Girouard et Scott qu'on avait empêchés de voter à Saint-André et qui se proposaient fortement de bien se reprendre à Saint-Eustache, en

dépit de la partialité évidente de monsieur Mackay, officier rapporteur, et beau-frère du candidat Globensky.

Trois jours s'écoulèrent donc entre la fermeture du bureau de Saint-André et l'ouverture de celui de Saint-Eustache. Durant ce temps, chacun des deux partis organisa ou plus précisément réorganisa ses troupes et sa propagande. Les menaces se firent plus précises et de nombreuses intrigues se nouèrent et se dénouèrent tour à tour.

La population de Saint-Eustache ainsi que toute celle du Bas du comté semblait à première vue favorable aux candidats Girouard et Scott. Il y avait cependant dans cette importante paroisse une bourgeoisie assez nombreuse et influente qui penchait nettement en faveur de Globensky et de Brown. La campagne en faveur de ces deux candidats fut menée principalement par les familles Globensky et Mackay, familles étendues et liées par la parenté. Elles déployèrent toute leur influence pour faire pencher du côté des bureaucrates la plus grande partie de la population.

Monsieur Globensky avait dans Saint-Eustache de nombreux amis: les Dumont, Laviolette, de Bellefeuille, Mackay, Dohorty, Bowie et plusieurs autres. Il est aussi nécessaire d'ajouter, et cela est très important, que tous les aubergistes du village étaient favorables à la cause de Globensky et de Brown. Ils poussaient le zèle au point de fermer la porte de leurs établissements aux partisans de messieurs Girouard et Scott qui venaient des autres coins du comté pour voter à Saint-Eustache. Faute de pouvoir loger à l'auberge, plusieurs de ces malheureux électeurs trouvèrent refuge dans la demeure du docteur Chénier dont l'épouse fit preuve d'un dévouement sans limite.

Les documents de l'époque nous rappellent que le curé de Saint-Eustache, l'abbé Jacques Paquin, semblait peu favorable aux candidats du parti patriote. Il serait sans doute prudent de ne pas porter un jugement trop sévère sur la conduite du curé Paquin. Durant toutes ces années de passion et de feu, il est peut-être celui qui tenta plus que tout autre de faire la juste part entre la passion et la raison. D'ailleurs ses écrits et ses jugements ont toujours manifesté beaucoup de nuance. La pensée du curé Paquin n'a jamais été très facile à saisir. Son attitude, en 1834 aussi bien qu'en 1837, s'expliquerait peut-être par le fait que l'ensemble ou du moins la majorité de la population de Saint-Eustache ne semblait guère favorable à la cause des patriotes. Parmi les victimes du 14 décembre 1837, combien étaient de Saint-Eustache? Une douzaine peut-être. Les autres étaient des étrangers à la paroisse.

L'élection se poursuivit donc à Saint-Eustache à compter du 13 novembre suivant avec l'arrivée en masse d'électeurs venant de Saint-Benoit, de Sainte-Scholastique, de Saint-Hermas et même de Saint-Colomban où la population d'origine irlandaise était favorable à la cause des candidats populaires.

A Saint-Eustache même, tous n'étaient pas favorables aux candidats Girouard et Scott. C'est ainsi que presque tous les concessionnaires du rang du Petit-Brûlé, les Saint-Jacques, les Clément, les Lapointe, les Laplante, les Ducharme, les Lefebvre, etc. donnèrent leur appui à Globensky et à Brown. Mais ces quelques familles comptaient en somme bien peu dans la balance électorale. On doit signaler que la presque totalité de la partie sud du comté était en faveur des candidats populaires, y compris les habitants de l'île Bizard qui à cette époque appartenait au comté des Deux-Montagnes.

Dans la nuit précédant la réouverture du bureau de votation, des matraqueurs et des assommeurs, dit-on, étaient arrivés de Gore, Chatham, Grenville et d'Argenteuil et avaient pris possession de la partie supérieure du village et occupaient toutes les auberges. Une bonne partie de la grand-rue du village était aux mains des partisans de messieurs Brown et Globensky. Ces derniers contrôlaient également les sorties du village menant au Grand-Brûlé et dans le rang du Domaine. Ils gênaient ainsi considérablement les Canadiens français désireux de venir voter en faveur de Girouard et Scott.

La situation semblait donc se présenter assez mal pour les candidats populaires. Mais les événements de Saint-André n'allaient pas se répéter pour une simple raison: les Canadiens français étaient beaucoup plus nombreux et n'allaient pas se laisser manger la laine sur le dos en permettant la répétition des faits et actes de Saint-André. Leur présence massive et leur nombre imposant ont découragé rapidement les partisans de Globensky et de Brown si bien que ces derniers avaient beaucoup de difficultés à approcher du bureau de votation.

Et ces centaines de Canadiens français qui entouraient le poll se disaient animés d'un esprit pacifique... Ils étaient là pour empêcher la bagarre et non pour la susciter. En dépit de toutes les tracasseries imaginées par monsieur Mackay, l'officier rapporteur, un bon nombre de Canadiens français réussirent à déposer leur vote mais leur nombre fut de loin inférieur à ce qu'il aurait pu être si le vote avait été réalisé dans des conditions normales. Au moment de l'ajournement, au soir du 14 novembre, les résultats étaient les suivants: Girouard: 674; Scott: 673; Brown: 706; Globensky: 698.

La situation avait considérablement évolué depuis Saint-André et il ne manquait que quelques voix maintenant aux membres du parti populaire pour être élus. Brown et Globensky, voyant la victoire leur échapper, tentèrent un dernier effort. Ils voulurent, par la force, avec l'aide de leurs partisans, disperser les éléments favorables aux candidats populaires afin de permettre à leurs propres partisans d'aller remplir les urnes de leurs votes.

Un violent accrochage opposa les deux camps et fit de nombreux blessés mais ce sont les troupes de Globensky qui furent honteusement dispersées. Les Ecossais et les orangistes du Haut du comté avaient cédé devant les Canadiens français du Bas du comté et les Irlandais de Saint-Colomban.

Voyant la situation perdue pour eux, Brown et Globensky se désistèrent. Mais comme de nombreux électeurs demeurèrent encore sur les lieux, ils voulurent déposer leur vote mais monsieur Mackay, beau-frère de Globensky, refusa d'acquiescer à leur juste demande. Ils voulurent s'en prendre alors à la personne de ce Mackay qui l'échappa belle grâce à l'intervention de monsieur Girouard.

Et c'est ainsi qu'en novembre 1834 Jean-Joseph Girouard et son collègue William-Henry Scott furent proclamés députés du comté du Lac-des-Deux-Montagnes.

Les partisans des deux députés réélus fêtèrent tard dans la nuit, et même jusqu'aux petites heures du matin. On défila dans les rues de Saint-Eustache et on ne manqua pas d'aller saluer ironiquement tout l'establishment de Saint-Eustache.

UN CHEF MODERE ET INQUIET

Au contraire de Chénier, de Girod et de l'abbé Chartier, son curé et concitoyen, Jean-Joseph Girouard n'a jamais prôné la violence. Mais avec le temps il fut emporté dans le tourbillon et secoué par les événements de 1837. Il est facile d'imaginer quel fut le tourment de cet homme aux heures sombres de 1837. Les actions et les gestes qu'il a posés traduisent chez lui l'être tourmenté et divisé. Avec ténacité et persévérance, mais aussi à force de travail et de sacrifices - n'avait-il pas perdu son père à l'âge de quatre ans - Girouard avait atteint un très haut sommet dans la hiérarchie sociale et politique de la région. Il avait bien conscience de son rôle et de ses responsabilités envers ses compatriotes. Il ne voulait pas décevoir ceux qui l'avaient élu député tout en restant fidèle à son idéal national.

Il était partagé entre des sentiments qui le poussaient à agir dans la légalité en revendiquant auprès des autorités selon des moyens constitutionnels et pacifiques d'une part, et entre l'opinion ou la clameur populaire qui insistait pour que l'on trouve une solution rapide, violente même, à cette situation qui ne pouvait que porter préjudice aux citoyens du Bas-Canada et en particulier à la population canadienne-française avant tout du comté du Lac-des-Deux-Montagnes.

Girouard, bien qu'animé par une sourde colère bien compréhensible, a toujours souhaité et désiré régler les différends qui opposaient le peuple et la Chambre d'Assemblée au Conseil législatif par des moyens pacifiques et des mécanismes prévus par la constitution, quand c'était possible. Jamais, dans ses discours ou ses écrits, Girouard n'a incité la population de son comté à la violence. Il a toujours fait preuve d'une grande pondération. Mais les abus éhontés de la clique

administrative et le mécontentement du peuple l'ont troublé à ce point qu'à certains moments il a pu laisser poindre des sentiments d'impatience qui ont fait croire à plusieurs qu'il était lui-même partisan d'une certaine forme de violence.

Il faut comprendre Girouard qui voulait à la fois censurer le gouvernement et satisfaire aux exigences de ses concitoyens. S'il a pu, à certaines rares occasions, sembler appuyer le recours à des moyens de contrainte, il l'a sans doute fait par stratégie et diplomatie. Girouard avait pensé que la perspective d'un affrontement entre les deux camps aurait pu faire entendre raison à l'opresseur tout comme il a aussi pensé que les Patriotes, à la dernière minute, se rendraient compte de leur position d'infériorité numérique et tactique, renonçant ainsi à une lutte armée inégale et illusoire.

Girouard a toujours fait preuve de modération. Les gestes posés par les Patriotes en 1837, sous l'instigation de quelques éléments provocateurs et irresponsables comme l'infâme Girod ou l'excentrique curé Chartier de Saint-Benoit, l'ont profondément déçu et consterné au point qu'après la défaite de Saint-Eustache, il songea à se diriger du côté des Etats-Unis.

Mais Girouard n'était ni un traître ni un lâche. Quand il a vu que la plupart de ses compagnons avaient été arrêtés, il s'est livré lui-même aux autorités anglaises qui le jetèrent en prison. C'est là un autre exemple des sentiments de solidarité et de générosité qui animaient cet homme d'une grandeur d'âme peu commune.

Jean-Joseph Girouard passa quelques mois en prison. Il en profita pour rédiger ses mémoires. Il demeura député de 1831 à 1838, c'est-à-dire jusqu'à la suspension de la constitution. Par la suite, il se retira de la vie politique pour s'occuper davantage de ses affaires personnelles, pour s'occuper de sa famille et de ses concitoyens. C'est le jour du vendredi saint, 2 avril 1847, que son épouse décéda atteinte de paralysie cérébrale.

Jean-Joseph Girouard se retrouvait donc veuf, à l'âge de 51 ans, avec derrière lui toute une vie chargée de souvenirs impérissables. Mais la solitude devait, au fil des jours et des ans, lui devenir insupportable.

SA VIE AVEC EMELIE BERTHELOT

Jean-Joseph Girouard était un excellent ami du vieux notaire Joseph-Amable Berthelot depuis de nombreuses années. Ils avaient vécu presque ensemble les heures douloureuses de 1837 et étaient animés d'un même idéal patriotique. Et ils étaient aussi unis par les liens et les devoirs d'une même profession. Les années qui les séparaient n'affectaient en rien la profondeur de leur amitié.

Girouard connaissait le notaire Berthelot depuis fort longtemps. D'ailleurs ce dernier avait même été l'un des membres du jury lors de l'examen de fin d'études du jeune Girouard. Par la suite, quand le jeune notaire venait de Saint-Benoit à Saint-Eustache pour y rencontrer des amis, il s'arrêtait souvent auprès de la famille Berthelot chez qui il était reçu avec beaucoup d'amour. Il faisait presque partie de la famille. Girouard avait beaucoup d'amis à Saint-Eustache, plus particulièrement le docteur Jacques Labrie et

William-Henry Scott. En décembre 1831 il succéda au premier comme député du comté et siégea avec le second. A cette époque Scott et Berthelot étaient presque voisins sur la rue Saint-Eustache, connue à cette époque comme la "Grand-Rue" tout simplement, alors que Labrie habitait avec son gendre dans une spacieuse résidence bourgeoise sur la rive droite de la rivière du Chêne, au droit du presbytère.

Au moment des événements de 1837, Joseph-Amable Berthelot avait bien 62 ans et commençait à subir le poids des années, alors que Girouard lui n'avait que 42 ans. Berthelot avait une fille: Emélie née le 1er août 1816. Elle avait donc 21 ans à cette époque. Et pourtant, en dépit de cette différence d'âge sensible, elle devait un jour unir son destin à celui du notaire de Saint-Benoît, quelques années après la mort de sa première femme.

Emélie allait souvent rendre visite à son amie Zéphérine Labrie, épouse du docteur Jean-Olivier Chénier. De sincères liens d'amitié, de respect et d'admiration existaient entre les Berthelot, Labrie, Girouard et Chénier.

Jean-Joseph Girouard était de 22 ans l'aîné d'Emélie Berthelot. Il l'avait vu grandir et parfois même avait dû la bercer sur ses genoux. Et quand Madame Girouard tomba malade, Emélie Berthelot accourut de Saint-Eustache pour veiller sur elle et lui prodiguer des soins attentifs. Elle était même à son chevet quand elle mourut le 2 avril 1847, laissant dans la peine et la solitude son mari le notaire. Ce dernier supporta péniblement cette solitude pendant quatre longues années. Elle lui était d'autant plus difficile à supporter qu'il n'avait pas d'enfants pour égayer sa vie.

Après quatre ans d'intense réflexion, le notaire Jean-Joseph Girouard pria respectueusement Emélie Berthelot de vouloir bien devenir sa femme. Emélie avait beaucoup d'amitié et de respect pour le notaire. Mais sa surprise fut quand même grande. Elle hésita avant d'acquiescer à la requête de cet ami de longue date. En vérité, Girouard adressa sa demande en mariage à Emélie Berthelot dans une lettre datée du 31 mars 1851. Cette demande s'appuyait sur des sentiments hautement altruistes et spirituels... "Consens donc, ma bonne amie, à travailler avec moi au soulagement spirituel et temporel de nos semblables".

Girouard songeait depuis un certain temps à la création d'un hospice pour les vieillards et d'un couvent pour les jeunes filles. C'est avec Emélie Berthelot qu'il voulait réaliser ces oeuvres. A Saint-Eustache, le 30 avril 1851, Jean-Joseph Girouard et Emélie Berthelot s'épousèrent. Il était quatre heures du matin. Ils avaient 55 et 34 ans respectivement. Le député Augustin-Norbert Morin et Joseph-Amable Berthelot étaient les témoins des deux mariés.

Les parents, les amis et les voisins se succèdent à un rythme vertigineux dans la grande maison blanche de Saint-Benoît où par moment quatre servantes s'affairaient aux soins du ménage et à l'entretien de la maison. Mais les événements allaient bientôt se précipiter dans la vie du nouveau couple.

Grâce à la naissance de deux filles, le 30 janvier 1852, Jean-Joseph voit enfin un de ses rêves les plus chers se réaliser: il devient papa. Il a cependant 56 ans. Quelle responsabilité! Ce sont deux filles qu'Emélie met au monde

en ce jour béni: Félicité et Perpétue. Seule Perpétue survivra. Et deux ans plus tard, le 9 novembre 1854, les époux Girouard ont réalisé un autre rêve: c'est l'inauguration de l'hospice Youville que le notaire a fait construire avec les sommes reçues en dédommagement des pertes subies dans l'incendie du village le 15 décembre 1837. Les Girouard vivent maintenant dans une certaine aisance et n'ont pas besoin de ces \$4,000 dollars.

Mais un aussi grand bonheur ne devait pas durer. Les volontés du Seigneur sont vraiment insondables. Quelques mois après l'inauguration du couvent, Girouard est atteint d'un mal grave et sans appel. Les périodes de toux et les accès de fièvres obligent le notaire à s'aliter. Emélie ne quitte pas le chevet du malade et elle est à ses côtés quand il rend l'âme le 18 septembre 1855. Il était à la veille d'avoir 60 ans. Emélie n'en avait que 39. Condamnée à passer seule le reste de sa vie, Emélie Girouard-Berthelot pronça, dans l'enceinte du couvent Youville de Saint-Benoit des vœux de chasteté perpétuelle. Elle mourut à Montréal, le 13 décembre 1896. Elle avait 80 ans.

Jean-Joseph Girouard et Emélie Berthelot reposent aujourd'hui côte à côte dans le petit cimetière de Saint-Benoit à deux pas de ces lieux qui ont été les témoins de leur vie et de leur amour. Ils sont là tous les deux, vibrant au silence de l'éternité, à mi-chemin entre la grande maison blanche et l'hospice Youville.

Vous, citoyens des Deux-Montagnes, ne passez pas par Saint-Benoit sans vous recueillir un instant au pied du grand obélisque de granit rose.



L'ABBAYE NOTRE-DAME-DU-LAC (suite et fin)

Lorraine Létourneau-Sicotte



Solidement établie, l'abbaye Notre-Dame-du-Lac contribue ou prend part à des fondations: monastère de Notre-Dame-de-Mistassini, lac Saint-Jean en 1890; monastère de Notre-Dame-des-Prairies de Saint-Norbert, Manitoba en 1892; monastère des Trappistines de Notre-Dame-du-bon-Conseil de Saint-Romuald, Lévis en 1903. Dans le premier cas, elle reçoit l'aide des gouvernements d'Honoré Mercier et de Charles Boucher de Boucherville, dans le second, elle appuie le fondateur, Dom Jean-Marie Chouteau, abbé de Bellefontaine, et, dans le troisième elle seconde Mère Lutgarde de Bonneval, France.

Dom Antoine Oger sera abbé de 1892 à 1913, Dom Pacôme Gaboury le sera de 1913 à 1964, et, Dom Fidèle Sauvageau en est l'abbé actuel.

Les débuts de la fromagerie:

Les moines font du fromage dès les tout débuts de la fondation. En 1889, ils fabriquent une meule de parmesan par jour, d'environ quatre-vingt livres, avec le lait du troupeau de l'abbaye. Soulignons que presque tout l'enseignement

dispensé les premières années, porte sur l'industrie laitière. Le professeur Gabriel Henry, ancien élève de l'Ecole Centrale de France, préconise la théorie suivie de la pratique. Ses élèves le suivent à la beurrerie qui produit alors 40,000 livres annuellement, et à la fromagerie qui met au point du Gruyère, du Brie et du Camembert.

Au début de 1893, les religieux décident de fabriquer du fromage fin, semblable au Port Salut. Un frère de l'abbaye de Gethsémani, au Kentucky qui en connaît la technique pour avoir travaillé à la fromagerie de l'abbaye du Port-du-Salut, diocèse d'Angers, France, arrive au monastère d'Oka pour en enseigner la mise au point. Le Frère Alphonse est là le 18 février 1893 et réussit un fromage semi-ferme, plus ferme que le Brie, plus mou que le Cheddar, de couleur jaune clair, d'arôme assez prononcé, bien mûri, qui devient le fromage caractéristique de la Trappe. Toutes les opérations de sa fabrication s'effectuent à la main.

La fromagerie se logeait dans une petite maison de bois rouge à toit pointu, sise à l'endroit actuel de la conserverie. On y voyait continuellement le frère Alphonse, premier fabricant du fromage.

En 1893, les Trappistes fabriquent 40,000 livres de beurre, de fromage de types Gruyère, Brie et Camembert.

La progression constante de la production du fromage a nécessité la construction d'un local plus grand attenant à la beurrerie.

Le lait arrive à la fromagerie soit par camion citerne, soit par bidons. Le camionneur ajuste le boyau de son

camion au tuyau d'entrée de la fromagerie et ouvre la valve. Le lait coule à l'intérieur de la fromagerie dans un bassin de réception. Le lait doit être propre, frais et dépourvu d'acidité. Si on le conserve du soir au matin, il est refroidi à la température de 60°F. Par le refroidissement, on arrête le déclenchement de l'acidité entre sa production et son utilisation. Ce lait doit être ni trop gras ni trop maigre. Une teneur en gras variant entre 3.4 et 3.7 donne les meilleurs résultats. Tout le lait utilisé est pasteurisé depuis 1952.

Du bassin de réserve de l'entrée, le lait tombe dans les bassins de fabrication. Ces bassins au nombre de quatre sont en acier inoxydable. Ils sont côte-à-côte et recouverts du même métal. Des tuyaux d'eau chaude ou froide circulent autour. On peut ainsi régler la température du lait, le contrôle de la température étant un point important dans la fabrication du fromage.

Les points suivants: le chauffage, la présure, la coupe du caillé, le chauffage du caillé, le petit lait, se passent dans les bassins de fabrication.

Le lait est chauffé dans le bassin à une température de 90°F. On le tient à cette température jusqu'à la coupure du caillé. L'acidité commence à se développer. Pour l'activer, il est parfois nécessaire d'ajouter un ferment. La présure est une diastase secrétée par la caillette des jeunes ruminants et que l'on emploie pour faire cailler le lait. Les Trappistes la préparent eux-mêmes et l'incorporent au lait lorsqu'il a environ 20% d'acidité. Employée à dose suffisante: une demi-once par 100 livres de lait, le lait caille en peu de temps. Pour bien faire, on dilue la présure dans un peu d'eau tiède et on la mêle au lait en brassant énergiquement. On recouvre le

bassin pour éviter que la surface du lait ne se refroidisse. Le tout repose pendant une trentaine de minutes.

Lorsque le lait est bien caillé dans le bassin, on le coupe avec un couteau ad hoc, dans le sens de la longueur et de la largeur. Le caillé est ainsi divisé en petits morceaux, en dés. Le caillé est chauffé lentement jusqu'à 115°F. Le fabricant brasse continuellement et ce, durant toute la durée du chauffage, afin d'éviter que les dés ne se collent ensemble. Le petit lait est récupéré par centrifugation et sert à la fabrication du beurre. Le moulage des fromages s'effectue sur de grandes tables. Les moules sont des cylindres "foncés" de hauteur et de diamètre voulus pour donner des fromages d'une livre et de cinq livres. Pour permettre l'égouttement du petit lait, le fond du moule est percé, mais le fabricant le revêt d'une toile de coton. Dès que les moules sont remplis de caillé, ils sont mis sous presse légère pour une nuit.

Dès que le caillé est sorti de la presse, il est dressé. Dresser le fromage, c'est le débarrasser de sa toile de coton, l'envelopper d'un papier parchemin très humide, puis, de sa même toile de coton. Le papier parchemin, empêche la toile d'adhérer au fromage. Ainsi enveloppé, le fromage est mis sous presse pendant 24 heures. Le fromage est alors sorti des moules et salé. Une couche de sel sur une face pendant vingt-quatre heures puis, la même quantité de sel sur l'autre face pendant le même temps.

Le salage terminé, le fromage est transporté dans la chambre de maturation. Tenu dans les conditions voulues, le fromage se revêtira d'une croûte mince, lisse, sans crevasse.

Avant la formation de la croûte, le fromage est lavé avec une saumure forte et il est tenu sur ces clayettes humides. La saumure s'applique avec un linge et ce lavage se fait deux fois la semaine pendant un mois. La croûte une fois formée, le fromage est placé sur des rayons secs. Le lavage à la saumure se continue quelques jours. Le fromage affiné, bien mûri, a une croûte mince, une texture ferme et une couleur jaune clair.

Au début du siècle, chaque automne, les Pères embarquaient tout ce qu'il y avait de fromage sur le bateau qui descendait l'Outaouais jusqu'à Montréal. Le printemps suivant, le fromage invendu revenait à Oka de la même façon. En 1900, le frère Alphonse, premier fabricant, se met en quête de nouveaux marchés. Revêtu de sa bure brune, portant allègrement son poids de deux-cent-cinquante livres, il place quelques meules de fromage dans son sac et part pour Toronto. Originaire de France, il ignore totalement la langue anglaise. Consultant son carnet d'adresses, il entre chez un marchand de produits alimentaires et trouve un commis comprenant un peu le français. Le frère explique le but de sa mission et comme argument frappant, il sort aussitôt une meule de son sac et la brandit sous le nez du commis. Ayant tout compris, celui-ci va chercher le directeur qui renifle à son tour et donne une commande d'essai.

Le fromage d'Oka a déjà été plagié. En 1918, Raphael Charest, Joseph et Oscar Joannette, anciens employés de la fromagerie, décident de fabriquer du Oka. Charest fournit la fabrique et les Joannette apportent la technique. Ils réussissent un fromage semblable à celui de la Trappe et ils le vendent sous le nom de Fromage d'Oka. Le Père Léopold se rend aussitôt à Ottawa auprès du directeur des marques de commerce et demande à enregistrer le fromage que les Trappistes fabriquent depuis trente ans à ce moment-là. Cette formalité rem-

plie, Charest et les frères Joannette reçoivent un ordre de l'Abbé, ne plus vendre de fromage sous le nom de "fromage d'Oka". Sans perdre constance, les trois imitateurs continuent leur fabrication mais vendent leur produit sous le nom de fromage "Royal". Après une petite guerre commerciale, les trois copains perdent la partie et se retirent de la compétition.

Le passage de l'emploi du lait crû au lait bouilli, constitue un changement majeur occasionné par l'application de la loi de 1952 rendant obligatoire la pasteurisation du lait. La pasteurisation détruisait les bactéries propres au fromage. La maturation s'avérait lente et difficile et altérait l'arôme caractéristique du Oka, ainsi que sa texture. La pasteurisation causa de sérieux problèmes aux Trappistes. Il leur fallut trouver de nouveaux ferments et refaire le fromage. Le professeur Rosell, célèbre bactériologiste espagnol qui avait enseigné à l'Institut Agricole quelques années, avait isolé en laboratoire les bactéries spécifiques du fromage. Son étude bénéficia aux Pères. Peu à peu les bactéries du Oka ont repris le dessus et le fromage se stabilisa, quoique son arôme resta définitivement moins prononcé.

Le milieu géographique de la Trappe se compose de deux éléments; naturel et humain. Tandis que le premier découle de la nature le second résulte de l'Homme. Les Trappistes ont modifié, amélioré, exploité et humanisé le milieu naturel environnant.

L'association du milieu naturel au milieu humain forme le paysage de la Trappe que le promeneur embrasse d'un seul coup d'oeil, du haut de la colline du sud, ou plus précisément, au point limite sud-ouest du territoire, sur la route Oka-Saint-Eustache, face à l'est, à cent pieds au-dessus du niveau du lac des Deux-Montagnes.

A droite, voici un terrain défriché et en culture, descendant vers le lac. Nous distinguons une première pente à un arpent de la route, et une seconde un peu plus bas. C'est de l'argile sur quelques arpents, puis du sable jusqu'au lac.

En face, encore à droite de la route, c'est la colline du sud bien arrondie, chargée d'érables et de bois francs avec, sur son flanc ouest, l'ancienne Ecole d'Agriculture (site du second monastère construit en 1881).

A gauche, une longue colline boisée d'érables nous laisse apercevoir dans une échancrure la cheminée et le toit de la cabane à sucre des Pères. La terrasse qui monte vers cette colline est défrichée. Des pierres la couvraient entièrement à l'arrivée des religieux qui les utilisèrent pour dresser des clôtures puis, pour la construction du troisième monastère. Aujourd'hui, cette terrasse se couvre de pommiers.

Quelques pas encore et nous voici à la "côte des Trappistes". Nous dominons alors une vallée qui court du nord-ouest au sud-ouest. Le monastère actuel s'y élève. De nombreux bâtiments l'entourent. Un peu plus bas de la pente, un pont asphalté enjambe le ruisseau qui a creusé son lit jusqu'au roc, c'est-à-dire jusqu'à la carapace du Primaire. Il dévale sur des cailloux roulés et polis. Pendant plus d'un siècle, il a actionné la roue du moulin.

Le moulin était en pierre. Un barrage retenait l'eau en un étang profond, et une dalle conduisait l'eau à la roue.

Des règlements sanctionnent l'activité du moulin:

défense de moudre le grain le dimanche et jours de fête, "les meuniers ne doivent faire aucun passe-droit dans le moulin, mais le plus ancien présent doit passer le premier..." "les meuniers ne doivent jamais moudre des menus grains lorsqu'il se présente du blé..." "les meuniers ont le quart du blé, le tiers des menus grains..." "Il faut exiger que le meunier tienne toujours feu et lieu dans le moulin ou auprès..." "Il est bon de faire savoir aux meuniers que tel ou tel moulin a rapporté plus que le leur; cela les pique souvent au vif et leur donne de l'émulation..." (Monseigneur Olivier Maurault, Marges d'Histoire, volume III, p.36-39)

Le 2 juin 1895, un incendie mettra fin à l'activité du moulin. Il n'en restera que quelques murs chancelants qui seront à leur tour abattus en 1946.

Passé le pont, nous voilà aux grilles du monastère. A gauche, sur la butte, la maison blanche du meunier, premier abri des Trappistes en 1881. Tout à côté, l'ancienne écurie pour les chevaux de passage penche fortement du côté du ruisseau. Elle est construite à l'ancienne façon; toutes les planches sont posées à la verticale.

A quelques pas, c'est le monastère. L'aile principale sud-nord, a 250 pieds de longueur, et l'aile est-ouest en a 150. Le monastère est en pierre, il a quatre étages hors du sol, un toit à pentes peu prononcées, surmonté d'un clocher, celui de la chapelle abbatiale aux stalles de bois. En arrière, au pied du choeur, se situe le cimetière; 149 croix noires de trois pieds de hauteur toutes semblables. Sur l'une, nous lisons: Dom Antoine Oger, premier Abbé.

Tout près, coule le ruisseau. Le ravin est profond, 50 pieds. Le monastère est construit sur un banc d'argile ce qui faisait craindre un glissement de terrain. Dom Pacôme, second abbé, a donc fait redresser le ruisseau qui rongait le banc d'argile, et fait déverser dans le ravin des tonnes de sable.

En face du monastère, l'ancien chemin du roy, bordé de magnifiques peupliers, et plus au nord, la colline du Sacré-Coeur, oasis consacré à la prière et à la réflexion.

En ces temps rapides, où le promeneur où qu'il aille est sollicité de toutes parts, il est bon de savoir que la Trappe d'Oka représente un coin béni où le silence, le calme et le temps retrouvent leurs vraies valeurs. L'histoire s'arrête, la maison du meunier est toujours là, toute humble et toute droite. Nous souhaitons qu'elle devienne un musée afin de permettre aux nombreux visiteurs de trouver dans les racines du premier monastère un peu de leurs propres racines québécoises et beaucoup de propos concernant leur souvenance.



BIBLIOGRAPHIE

- Bélangier, Georges
Renseignements obtenus.
Agronome, professeur à l'Institut de Technologie
Agricole de St-Hyacinthe
- Lejeune, L. (Rév. P.)Oblat
Dictionnaire Général du Canada
Volume I et Volume 2
Université d'Ottawa, 1931
- Létourneau, Firmin
Hisoire de l'Agriculture au Canada-français,
Harpell's Press, 1949, pp. 242-249
- Marquardt, J.C.
Studies on the Manufacture of Trappist type cheese,
New Y. State Agricultural
Experiment Station
Geneva, N.Y. Bulletin No 662, Janv. 1936
- Maruéjols, M.
La fabrication du Saint-Paulin
Ecole d'industrie laitière d'Arillac, France.
- Maurault, Olivier
"Ces Messieurs" Auteur de Saint-Sulpice
Collection du zodiaque 35. Montréal 1936
- Montpetit, Edouard
Notre Milieu, Etudes sur notre milieu.
Fides, 1942

Travail effectué sur le terrain avec l'aimable permission de
Dom Fidèle Sauvageau.



UN RELEVÉ DE LA RICHESSE DU PATRIMOINE DE NOTRE RÉGION

Jean-Paul Ladouceur

Au cours des années 1971-1972 un relevé des bâtiments intéressants au point de vue architectural a été effectué dans notre région et nous vous présentons ici un bref compte-rendu de cet ouvrage publié sous forme de rapport et qui a pour titre "Concept de préservation et de mise en valeur des bâtiments anciens".

Réalisé par la société Histart Inc. pour le ministère des Affaires culturelles du Québec et le Service d'aménagement du territoire de la région aéroportuaire (SATRA), cet inventaire a été financé par le ministère de l'Expansion économique et régionale suite à une entente Canada-Québec sur les zones spéciales. Plusieurs spécialistes ont, à des titres divers, participé à la réalisation de cet ouvrage, ce sont: Jean-Pierre Gadoury, Yves Laframboise, Gil Kemeid, Clément Demers, Mathew Shuster, Jennifer Stoddart, Luc Desautels, Ginette Custeau-Chénier, Hubert Nadeau, André Beauregard et Denis Marchand. Les 281 pages (8½" X 14") de cette brochure n'ont pas été imprimées mais photocopiées et tirées à 100 exemplaires numérotés de 1 à 100.

-
- (1) Les dessins qui accompagnent cet article sont des copies de ceux de l'ouvrage dont il est ici question et ont été réalisés par Micheline Ladouceur.

Les objectifs de cet inventaire qui couvre le comté de Deux-Montagnes et quelques municipalités adjacentes, étaient d'abord "d'identifier, classer et faire découvrir le patrimoine architectural défini dans les annexes A et B du Bill 60" puis "d'établir des politiques à court et à long terme pour la protection des sites et des bâtiments". Si le premier objectif a été atteint dans son ensemble il n'en est pas de même du deuxième qui, nous semble-t-il, n'a été qu'effleuré.

Cet ouvrage se divise en trois parties, une introduction assez détaillée (27 pages) est suivie de l'inventaire des bâtiments (242 pages) et d'une courte conclusion assortie de recommandations. Une bibliographie assez abondante est présentée en annexe.

L'introduction comporte trois volets. Dans un premier, les auteurs expliquent brièvement l'origine de l'étude, décrivent leur méthode d'approche, définissent les termes utilisés et illustrent par de nombreux dessins de maisons les types d'architecture de la région. Dans le deuxième, on ajoute certaines définitions et précise les critères qui ont servi à l'identification et au classement des bâtiments. On fournit un exemple de formule qui a servi au relevé, explique le classement en trois catégories et présente un tableau de tous les bâtiments selon leur catégorie et par municipalité. Comme il s'agit d'un ouvrage technique, nous signalons que la lecture de ce deuxième volet est absolument indispensable à la compréhension du contenu.

Enfin, le troisième volet décrit, à grands traits, les principales caractéristiques de l'histoire de la région, l'évolution des structures sociales et économiques de même que celle des grandes voies de communication.



Aux fins de l'inventaire des bâtiments, la région a été subdivisée en 35 zones. Quant aux sites, huit méritant d'être protégés ont été identifiés et les principaux critères pour la délimitation de ces derniers furent: la beauté du paysage et la qualité de l'environnement, la concentration de bâtiments dont l'architecture était significative et enfin les endroits témoins d'événements historiques importants.

La deuxième partie de l'ouvrage accorde une importance particulière à chacun des huit sites car les huit chapitres qui la divisent sont centrés autour d'un site. Ces chapitres sont tous présentés de la même façon. D'abord une carte localise le site dans la région, elle est suivie d'un bref aperçu historique des municipalités incluses dans le site et des municipalités environnantes, puis une autre carte donne l'adresse de tous les bâtiments inventoriés et enfin des plans sim-

plifiés des villages localisent les bâtiments selon leur catégorie. Viennent ensuite, décrits au moyen d'un dessin tous les types d'architecture de la région avec la liste des bâtiments qui s'y rattachent. Chacun des chapitres se termine par une série de photographies des plus beaux spécimens de chaque type d'architecture et d'un tableau signalant les contraintes qui affectent certains bâtiments.

Enfin, après ces huit chapitres, quelques pages sont consacrées à certains bâtiments spéciaux tels les églises, les édifices conventuels, les laiteries, les granges et les chemins de croix. L'ouvrage se termine par une très courte conclusion de quelques paragraphes et une série de recommandations très précises concernant plusieurs bâtiments et arrondissements historiques. Ces recommandations s'adressent au ministre des Affaires culturelles, à SATRA, au BANAIM, au ministère de la Voirie du Québec, à celui du Tourisme et enfin au ministère des Affaires indiennes du fédéral. Une bibliographie de plusieurs dizaines d'ouvrages et d'articles complète cette dernière partie.

Cet ouvrage, le premier dans son genre au Québec est un excellent inventaire des richesses de notre patrimoine architectural. Il a été effectué d'une façon systématique et par des gens compétents, les nombreux dessins, entre autres, ajoutent énormément à l'originalité de cette étude et la rendent accessible à tout le monde.

Malheureusement la photocopie est mauvaise, le texte est parfois difficile à lire et les nombreux dessins sont souvent méconnaissables. L'originalité de cette étude et le grand nombre de dessins illustrant les types d'architecture auraient mérités une bien meilleure présentation.



On comprend mal aujourd'hui pourquoi cet inventaire fut présenté comme un rapport destiné à une distribution très limitée, pourquoi si peu de publicité fut faite autour de cette enquête, pourquoi une centaine de copies seulement, furent imprimées, pourquoi le ministre du temps défendit qu'il soit distribué? C'est par chance et après de nombreuses démarches que nous avons réussi à en obtenir quelques exemplaires!

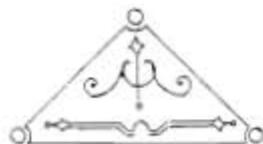
D'une part notre région est grandement favorisée car, à notre connaissance, c'est la seule au Québec qui ait fait l'objet d'une enquête systématique par des spécialistes. Il semble toutefois que notre chance s'arrête là car il ne s'est pratiquement rien fait pour préserver ces bâtiments si l'on excepte le classement de quelques-uns dans le village de Saint-Eustache.

D'autre part, on ne compte plus les bâtiments démolis, déplacés, pillés et abandonnés sur le territoire exproprié de l'aéroport de Mirabel, mais aussi dans les municipalités environnantes. Dans la seule ville de Saint-Eustache sept bâtiments ont été démolis depuis 1972. Puisse cet inventaire de nos plus beaux bâtiments nous inciter à devenir conscients de la richesse de notre patrimoine et faire de nous des promoteurs de sa conservation.



LES FONDATEURS DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Gilles Boileau



Étalée sur les flancs de la colline du même nom, la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac est de loin l'une des plus attrayantes de tout le comté. Détachée de Saint-Eustache de la Rivière-du-Chêne, de Saint-Benoit et de l'Annonciation d'Oka, Saint-Joseph-du-Lac comptait, au moment du dernier recensement national, une population totale de 1,959 personnes (en 1976).

L'érection canonique de St-Joseph-du-Lac remonte au 4 octobre 1853. Le décret fut signé par Monseigneur Bourget. Trois ans plus tard, la paroisse sera érigée en municipalité civile, soit le 9 juin 1856.

Au moment où la nouvelle paroisse fut érigée, on la connaissait déjà sous le nom de "Côte-Saint-Joseph", nom qui avait été donné à cette portion de sa seigneurie par le seigneur Dumont. D'ailleurs, ne parle-t-on pas encore aujourd'hui pour désigner le chemin qui mène de la route au village de Saint-Joseph des "musiques"? Qui n'a jamais grimpé les côtes des "musiques"?

LES PREMIERES FAMILLES

On retrouve bien avant 1800 la trace de quelques familles habitant dans les côtes. Déjà les familles McColl y possèdent quatre ou cinq terres. Ils sont de descendance écossaise. Du côté canadien-français, il semble que le premier habitant de la côte fut Thomas Ethier comme en fait foi un contrat passé devant le notaire Gagnier, de Saint-Eustache, en date du 15 janvier 1793. Il est fait mention, dans ce contrat, du mariage de Thomas Ethier, âgé de vingt-six ans, cultivateur de la côte Saint-Joseph et de Geneviève Boileau, âgée de dix-huit ans, demeurant à l'île Bizard, paroisse de Sainte-Geneviève.

C'est à partir de cette date - 1793- que tout un mouvement de peuplement semble s'être dessiné en faveur de la côte Saint-Joseph. A Thomas Ethier et Geneviève Boileau, se joindront bientôt Scholastique Boileau, la cousine de Geneviève, et François Dumoulin, son époux, qui à leur tour viendront "ouvrir" une terre dans le rang d'en bas.

Rien ne nous prouve véritablement que Thomas Ethier et François Dumoulin furent les premiers habitants de la côte Saint-Joseph mais il n'en demeure pas moins qu'ils ont tracé la voie à plusieurs jeunes originaires de Sainte-Geneviève qui vinrent, dans les années suivantes, participer à la mise en valeur et à l'épanouissement de la future paroisse.

Avant son érection canonique, la côte Saint-Joseph relevait de la paroisse de Saint-Benoît; mais les habitants de la côte se sentaient négligés - et ils avaient raison - par le curé de Saint-Benoît et se tournèrent de nouveau, pour le culte, du côté de leur ancienne paroisse

de Saint-Eustache où ils retrouvèrent leur église-mère.

Les premiers colons de la côte Saint-Joseph avaient eux aussi vécu intensément les jours de décembre 1837. Il n'est donc pas étonnant de constater qu'à la fin du siècle dernier, plusieurs années après la fondation officielle de la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac, plusieurs vieux citoyens, des pionniers, parlaient encore avec amour et passion de Saint-Eustache comme de "leur" paroisse et de "leur" église. C'était le cas de François Dumoulin et de Marc Demers aussi, qui, bien que marguillier en 1848, n'en fit pas moins baptiser son dernier fils à Saint-Eustache, plutôt qu'à Saint-Benoît comme il eut été normal. C'est même à Saint-Eustache, en 1847, et non à Saint-Benoît, que fut inhumé Thomas Ethier.

LE BESOIN D'UNE NOUVELLE PAROISSE

Si l'on se fie à la correspondance échangée entre Monseigneur Lartigue de Montréal et Monseigneur Signay de Québec, on peut croire que le peuplement de la côte était complet dès 1833 et que déjà on pouvait songer à y créer une nouvelle paroisse autonome. C'est d'ailleurs sur la recommandation du curé Paquin, de Saint-Eustache, qui connaissait bien la situation, qu'on détacha les côtes Saint-Joachim et Saint-Joseph de la paroisse de Saint-Benoît pour les ériger canoniquement en paroisse autonome.

C'est le 5 avril 1853 que les habitants de la côte Saint-Joseph demandèrent aux autorités religieuses l'érection en paroisse de leur territoire. Ladite côte comprenait alors une étendue de territoire de deux lieues de long par soixante-arpents de large. Il s'agissait en réalité d'un long rang

double ou d'une concession double. Ce vaste territoire était limité au nord par les terres de la Grande-Fresnière, à l'est par les terres de la petite rivière du Chêne, au sud par le lac des Deux-Montagnes et enfin à l'ouest par une zone de terres non concédées. Au total, à l'intérieur de ce périmètre, on comptait 94 terres de trois arpents de front par 30 arpents de profondeur. Dans cette concession double, vivaient 1020 personnes.

L'histoire de la région et des paroisses a été marquée souvent d'une façon nette par certaines familles ou certaines personnes. C'est ainsi que les familles Ethier et Dumoulin ont laissé leur empreinte à Saint-Joseph-du-Lac. Mais ce ne sont pas les seules. Saint-Joseph-du-Lac porte également la marque, dans son histoire ou plus précisément dans l'évolution de son peuplement, de la famille McColl. Le souvenir de cette famille est rappelé par la montée qui relie la Grande-Fresnière à Saint-Joseph-du-Lac et qui porte justement le nom de montée McColl.

LES QUATRE MCCOLL

La plupart des paroisses de la région ont donc été marquées profondément par certaines familles, soit que ces dernières s'y soient distinguées par des activités particulières ou encore qu'elles y aient été particulièrement fécondes. On pourrait donner comme exemple la famille Dumouchel à Saint-Benoît ou bien les familles Renaud et Bélisle à Saint-Eustache-de-la-Rivière-du-Chêne.

A Saint-Joseph-du-Lac, nous savons déjà que deux premiers paroissiens furent Thomas Ethier et François Dumoulin mariés tous deux aux cousines Geneviève et Scholastique

Boileau. C'est en 1793 que le peuplement de la côte Saint-Joseph semble avoir pris naissance. Mais ce peuplement fut varié et aux paroissiens de souche française et catholique il faut ajouter un certain nombre d'Écossais protestants, dont les plus célèbres ou les plus connus du moins furent les membres des familles McColl et ceux de la famille du populaire James Walker.

On ne sait pas exactement le moment précis de l'arrivée des McColl dans la côte Saint-Joseph. Il est certain cependant qu'ils y sont arrivés avant 1800 et qu'ils habitaient tous à l'est de la ferme de Marc Demers qui se trouvait en face de l'église actuelle. En fait les McColl habitaient dans le haut de la côte.

Dans son ouvrage consacré à l'histoire de Saint-Joseph-du-Lac et intitulé "Esquisse monographique de la Paroisse du Patronage de Saint-Joseph-du-Lac", l'abbé Urgel Demers, historien et ancien curé de Saint-Joseph-du-Lac lui-même, ne nous renseigne guère sur les liens de parenté qui pouvaient exister entre les différents clans ou les différentes familles de McColl. Il ne tente même pas d'ailleurs de résoudre le problème et en parlant par exemple d'Alex McColl il se contente de poser cette simple question: "Était-il parent de Sandy?" Et nous n'en savons pas plus...

Un fait est certain: vers le début du 19^e siècle il y avait au moins quatre familles McColl à la côte Saint-Joseph: Sandy, John, Alex et enfin Andrew McColl. Tous ces McColl habitaient dans un même secteur, c'est-à-dire près de l'intersection de la montée McColl et de la montée qui prolonge la côte et qui mène au Grand-Brûlé de Saint-Benoît.

L'abbé Demers nous parle en ces termes de ce secteur ou plutôt de cette intersection...

"Plus haut encore sur le rang après que le grand chemin s'est prolongé de quelques arpents pour éviter l'ascension d'un gros rocher, aux abords de la montée McColl, la côte Saint-Joseph se continue bordée vers 1830 d'habitations, entourées de petits espaces essouchés, où les colons cherchent à se tailler une ferme, à même la forêt. La côte monte toujours avec des détours à gauche et des détours à droite, pour éviter des rochers qui barrent la route. Elle en arrive à la montée qui donne accès au rang du Grand-Brûlé, de Saint-Benoît, montée qui a été ouverte par le délégué grand voyer Paul Lacroix, en octobre 1803".

Andrew McColl habitait un lot au-delà de cette montagne qui bloque partiellement la côte près de la montée venant de la Fresnière. En plus d'être fermier, Andrew se consacrait aussi à la fabrication de la potasse avec les débris de la forêt tout comme il le faisait aussi dans son pays d'origine, l'Ecosse. Nous savons peu de choses au sujet d'Andrew McColl.

LES MCCOLL AVAIENT DE MAUVAISES RELATIONS AVEC LEURS VOISINS

Nous n'en savons guère plus à propos d'Alex McColl. Il était fermier lui aussi, mais il tenait en plus un magasin général et un bureau de poste. Alex McColl était voisin de Sandy McColl.

Sandy McColl, lui, était un fermier chevronné. Sa terre avait une superficie totale de 180 arpents, c'est-

à-dire 6 arpents de front et de 30 de profondeur. Le terroir de Sandy McColl offrait une grande variété. Un grand boisé et quelques marécages occupaient le centre et l'extrémité de la propriété, alors que la partie frontale, près du chemin du roi, était en pente légère. Et là, sur une terrasse bien orientée et au sol bien égouté, Sandy McColl possédait de beaux vergers. La ferme de Sandy McColl s'allongeait entre la montée du même nom et la ferme de Marc Demers. Elle avait front sur la côte et son tré-carré touchait les terres de la Grande-Fresnière.

Le dernier des McColl que nous connaissons s'appelait John. Et ce n'était pas un ami des Canadiens français de la côte de Saint-Joseph. L'abbé Emile Dubois, l'historien des événements de 1837, ne se cache pas pour affirmer qu'il était un farouche partisan de la couronne anglaise. C'était peut-être le "Globensky" de la côte Saint-Joseph.

D'ailleurs Sandy McColl était un grand ami de la famille Globensky et des autres familles bourgeoises de Saint-Eustache. A la veille de la bataille de Saint-Eustache, il crut préférable de fuir la région et de se réfugier à Montréal avec ses amis de Saint-Eustache, tous aussi braves et courageux les uns que les autres.

Sandy McColl avait de nombreux amis parmi la colonie écossaise d'Argenteuil. Aussi profita-t-il de ses liens d'amitié avec les seigneurs du temps pour faire ouvrir la montée qui porte aujourd'hui son nom et qui relie encore de nos jours le rang de la Grande-Fresnière à la côte Saint-Joseph-du-Lac. Plus que pour aller rendre visite à ses amis écossais d'Argenteuil, la montée nouvellement tracée permettait à Sandy McColl d'assister aux offices du culte protestant qui se tenaient en la chapelle de la Grande-Fresnière.

Comme on l'aura deviné, les McColl entretenaient peu de sentiments amicaux pour les Canadiens français. Loin de là. Il n'y a qu'à voir l'attitude de Sandy McColl au moment de la bataille du 14 décembre. Et chacun des McColl semblait avoir un don pour le commerce... ils vivaient ainsi au crochet, indirectement, des Canadiens. Il n'en était pas de même de James Walker qui non seulement se convertit au catholicisme mais épousa même, en secondes noces il est vrai, une Canadienne française du nom de Martel.

DES NOMS QUI PARLENT ET QUI CHANTENT

La plupart des premiers habitants de cette jeune paroisse se fixèrent sur les terres fertiles du plat pays, c'est-à-dire au pied des côtes des Musiques. Mais l'ensemble du territoire ne tarda pas à se développer.

Dans l'esprit de plusieurs, les Musiques, c'est le nom que porte la côte Saint-Joseph depuis l'intersection de la route d'Oka jusqu'au village. Pourquoi? Peut-être parce que la succession de gradins et de replats rappellent la gamme musicale. L'on ne cesse de monter, comme on peut monter la gamme. Mais c'est peut-être là une explication fantaisiste. Il en existe d'ailleurs une autre qui est peut-être plus près de la vérité. Les Musiques pourraient correspondre aux deux dernières côtes, avant d'arriver au village. A cet endroit, les emplacements de jadis étaient de petite superficie et tenus par des travailleurs à la journée occupés surtout au travail dans les chantiers. D'une nature vivante et joyeuse, ces emplacitaires auraient eu un penchant pour les cartes et la musique. Et quand les chevaux montaient péniblement la côte, leurs conducteurs pouvaient entendre les échos de cette musique joyeuse provenant des maisons situées de part et d'autre du chemin.

Et c'est de là que serait venue l'appellation des Musiques. Ce serait donc toute cette portion de route comprise entre l'ancienne terre de monsieur Magloire Lauzon et l'ancien magasin général de monsieur Pagé.

Au delà des Musiques et du village, il y avait le Faubourg. Il existe toujours d'ailleurs mais on le perçoit moins distinctement car ses habitations sont en train de rattraper le village. Ce qu'on appelait le Faubourg correspond en gros à ces propriétés qui sont groupées tout au pied du rocher qui s'avance dans la côte Saint-Joseph à l'intersection de cette côte avec la montée McColl. Le Faubourg était séparé du village par environ un mille de distance. Aujourd'hui, ce vide n'existe plus et le village se prolonge jusqu'au Faubourg qu'il a d'ailleurs intégré.

Quant à la montée McColl, elle fait communiquer la côte Saint-Joseph et le chemin du Grand-Brûlé, dans cette partie que l'on appelle la Grande-Fresnière. La Grande-Fresnière appartient, elle, au secteur de Saint-Eustache. En réalité, cette montée qui va de la côte Saint-Joseph au Grand-Brûlé porte deux noms: c'est la montée McColl dans le secteur de Saint-Joseph alors que c'est la montée McMartin dans le secteur de Saint-Eustache.

En plus des Musiques et du Faubourg, il y avait aussi le Berceau. Et jamais un nom ne fut mieux attribué à un lieu. Le "Berceau" c'est le nom que porte cette partie de la côte Saint-Joseph - du moins sur une fraction de son parcours - entre le Faubourg et les limites de Saint-Benoit. C'est d'ailleurs dans cette portion de Saint-Joseph que s'est installée la cidrerie des Deux-Montagnes dont l'un des produits les plus appréciés porte justement le nom de Petit Berceau.

En vérité tout cet espace compris entre deux grands versants affecte bien la gigantesque et merveilleuse forme d'un berceau. Sur ces pentes et tout au fond du vallon, les vergers succèdent aux vergers. Ils sont nombreux et féconds. comme un bon berceau...

En empruntant le chemin qui se dirige vers l'ouest, perpendiculairement à la côte Saint-Joseph, à partir du village, on peut atteindre la concession du Petit-Saint-Joseph, connue longtemps comme "le Domaine". Et au sud de la côte Saint-Joseph, il y avait le chemin de la Baie.

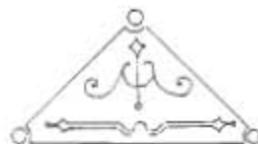
LE CHEMIN DE LA BAIE

Perpendiculairement à la côte Saint-Joseph, allant de Saint-Eustache-de-la-Rivière-du-Chêne vers la mission d'Oka, s'allongeait le chemin de la Baie. Dans les limites de la paroisse de Saint-Joseph, le chemin de la Baie était bordé de 90 emplacements. On y trouvait des noms fort connus comme A.-P. Bélair, F.-E. Globensky, madame veuve Antoine de Bellefeuille, Eméry Féré et Ambroise Caron, tous citoyens de Saint-Eustache.

Il y avait dans la côte Saint-Joseph plusieurs propriétaires anglophones, écossais ou irlandais. Les plus célèbres étaient les McColl. Il y en avait encore beaucoup d'autres: James Walker, William Greer, William Oswald, Robert MacGregor, Mary Ermaphan, William Inglis, William Stark, Robert Walker et Robert Sutherland. Par contre on ne trouvait aucun anglophone le long du chemin de la Baie.

En plus des citoyens de Saint-Eustache déjà mentionnés, le révérend Père Gastineau possédait aussi un terrain de cinq perches de front par 20 arpents de profondeur à Saint-Joseph. Le Père Julien-Pierre Gastineau appartenait à la congrégation des Pères de Sainte-Croix. Il fut curé de Saint-Eustache d'août 1855 à juin 1860. Octave Beauchamp, marguillier du banc à Saint-Eustache en 1859, avait également un terrain sur le chemin de la Baie.

Sur le chemin de la Baie il y avait aussi des Dumoulin et des Binette, des Labelle et des Paquin, des Joannette et des Théorêt. Il y avait aussi Moïse et Paul Boileau.



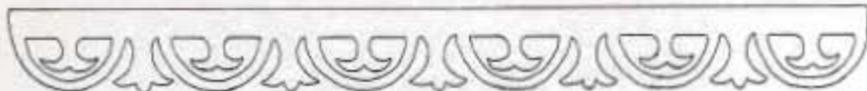
NOTE

Au début et à la fin des articles, nous vous présentons un relevé sommaire de motifs qui ornent certains bâtiments anciens du village d'Oka.

M.L.

KANASATAKE-OKA, TENTERE-HIER

Lorraine Létourneau-Sicotte



Le passé historique de Kanasatake - Oka

Dès le sylvicole moyen, la rive nord de la rivière des Outaouais offrait aux Amérindiens, l'hospitalité de ses plages sablonneuses.

De récentes fouilles archéologiques ont rendu au jour, mille deux-cent tessons de poterie et six pointes de pierre, témoignages précieux de la présence des Indiens à Kanasatake bien des siècles avant l'arrivée des colons français.

En 1534, Jacques Cartier signale des campements iroquois au pied du Mont-Royal. Selon la tradition, il y a quelques siècles, les six nations actuelles de la Confédération iroquoise n'en formaient qu'une, sujette à la domination des Adirondaks puissante nation algonquienne. Puis, les Iroquois se révoltent, se divisent et émigrent par petites bandes qui, petit à petit, se regroupent en cinq nations. Celles-ci consolident leurs ressources et s'affirment depuis le Mississipi à l'Atlantique et depuis le sud-est américain au centre de l'Ontario.

Vers 1459, les cinq nations se liguent. L'Alliance aussi bien défensive qu'offensive se rallie autour du Grand Conseil de cinquante chefs représentatifs. La chefferie est héréditaire et se fait par succession matrilineaire.

En 1603, les Hollandais étendent leurs possessions sur l'Hudson, entrent en contact avec les cinq nations et forment une "chaîne" de convenance afin de maintenir des relations amicales.

En 1609, les cinq nations font la guerre aux Adirondaks.

En 1643, la nation neutre ou Attiwondaronks (Niagara et Haut-Canada) est anéantie en partie. Les survivants sont assimilés par les cinq nations par processus d'adoption. En 1656, les cinq nations conquièrent et assimilent les Eriés au sud du lac du même nom.

En 1664, les Anglais supplantent les Hollandais et assument la "chaîne de convenance" qui s'est maintenue sans brisure jusqu'alors.

En 1665, les Français, sous Courcelles, envahissent le territoire des cinq nations. De Tracy avec l'aide de 1,200 français et de 600 indiens détruisent et rasant un village mohawk.

En 1670, les cinq nations remportent la victoire aux dépens des Hurons et des Ojebwaes. Ils dominent alors le Haut-Canada entre le lac Huron, le sud de la baie Georgienne et la rivière des Outaouais. Ils détruisent et dispersent les nations de la Nouvelle-Angleterre, les réduisent à la dépendance et se font payer un tribut annuel de fourrures et de wampums.

En 1680, la Ligue des Iroquois conquiert les Illinois et réduit sous sa dépendance, les Cherokees, les Susquehannocks, les Nanticokes, les Unamis, les Delaware et les Minsi.

En 1684, De la Barre et 1300 soldats envahissent le territoire des Onondagas avec succès.

En 1687, Denonville, 2000 français et 600 indiens ceinturent le territoire Seneca et détruisent systématiquement tous les villages et les champs de maïs.

En 1688, les cinq nations ripostent et envahissent le Canada à Chambly et à Frontenac (Kingston).

En 1689, 1200 guerriers des cinq nations ravagent les environs de Montréal et repartent avec 200 prisonniers. Les Français perdent 1000 hommes. Un peu plus tard à Frontenac, 600 Iroquois détruisent trois villages et y font 300 prisonniers. Les cinq nations sont victorieuses de l'ouest de Montréal au lac Huron.

En 1696, Frontenac, 1000 français et 100 indiens envahissent le territoire des Onondagas et des Oneidas, y détruisent villages et cultures. La paix est conclue et durera jusqu'à la conquête du Canada, soixante ans plus tard.

C'est durant cette période d'accalmie que les Mohawks dont le nom seul inspirait crainte et respect chez les tribus de la Nouvelle-Angleterre, retournent à l'agriculture. Ils sont alors la plus importante des tribus de l'est et leur nom devient synonyme de Confédération. Une de leurs tribus choisit de s'installer près du Saint-Laurent, c'est-à-dire, sur les rives de la rivière des Outaouais. Malgré l'agriculture, les Mohawks déménageront souvent au cours de la période historique, mais ils sont là lorsqu'en 1721 les Sulpiciens installent leur mission.

Les Indiens et les Sulpiciens

Les Sulpiciens sont les héritiers de la Société Notre-Dame-de-Montréal qui comptait parmi ses associés, Monsieur l'abbé Jean-Jacques Olier, fondateur du Séminaire Saint-Sulpice de Paris, et, Paul Chomedey de Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie en 1642.

Les Sulpiciens avaient des biens; l'église Notre-Dame, l'église Saint-Jacques, le séminaire de Montréal et plusieurs terrains. Ils avaient sous leurs soins, une grande partie de la population canadienne de la ville, ainsi qu'une mission indienne composée de 210 Hurons, Algonquins, Iroquois, Sioux, Panis et Têtes-Plates. Le trafic de l'eau-de-vie en échange de peaux de castor devenait une véritable plaie. Pour un flacon de boisson, l'Indien devait souvent remettre quarante peaux.

Pour pallier à ce problème, les Sulpiciens déménagent tous les Indiens au Sault-au-Récollet. Comme la situation ne s'améliore pas et que le rythme des conversions se ralentit, la mission déménage à nouveau à l'Île-aux-Tourtes. Habitué aux grands espaces, chasseurs et pêcheurs ainsi qu'agriculteurs, les Indiens n'y sont pas heureux.

En 1717, Louis XV concède aux Messieurs de Saint-Sulpice, la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes.

Longue de neuf lieues par trois lieues de front (cf. document I). Les Sulpiciens la visitent et y trouvent un endroit propice à l'établissement des Indiens; soit à l'endroit appelé aujourd'hui "Oka" tout au bord du lac des Deux-Montagnes. Ce lac, élargissement de la rivière des Outaouais s'étend de la rivière du Nord (comté d'Argenteuil) jusqu'à la pointe ouest de l'Île de Montréal (cf. document XVI).

Cette concession présente pour les Messieurs de Saint-Sulpice, deux avantages précieux; l'éloignement des Indiens de la Colonie de Montréal, ou en plus d'être exploités, ils étaient saoulés et, selon le document No I-IV "... aussi la colonie qui, par ce moyen se trouverait à couvert des incursions des Iroquois en temps de guerre..."

Le document I stipule que la seigneurie est une concession à titre de fief, haute, moyenne et basse justice; droit de pêche et de chasse.

En contre partie, les Sulpiciens s'engagent à défrayer le coût du déménagement de la mission, s'engagent à bâtir un fort et une église de pierre, s'engagent à veiller au bien-être matériel des Indiens (cf. document II).

Le 27 avril 1718, la concession obtient la ratification royale mais les Sulpiciens contestent l'"accoutumée", clause qui leur enjoint de ne point concéder moins de vingt arpents de profondeur et de ne pas exiger plus de vingt sols par vingt arpents de superficie et un chapon (ou l'équivalent en blé).

Au terme de cette période de négociations, soit en 1721, la mission du Sault-au-Récollet s'installe sur la pointe d'Oka. C'est alors que Madame d'Argenteuil, veuve d'un officier, réclame une partie de la seigneurie des Sulpiciens. Quelques procès bien menés prouvent alors que c'est plutôt Madame d'Argenteuil qui empiète sur le terrain des Sulpiciens. (cf. document IX, XII, XVI, XVII)

Madame d'Argenteuil ne céda point. Son manoir avantageusement situé près de l'église en bordure de la rivière se révélait l'endroit idéal pour la traite des fourrures. Les

Indiens venant en amont, ceux de la Rouge et de la Lièvre venaient y échanger leurs fourrures. Cette petite guerre dure plusieurs années durant lesquelles le "bien-être matériel" des Indiens ne préoccupait personne. Les Indiens de la mission de Montréal vivaient autour de l'église alors qu'une centaine de Mohawks vivaient en haut des dunes depuis l'affaiblissement de la Ligue.

Jusqu'à la conquête, les Sulpiciens s'occupèrent de la construction du fort, des revendications sur les redevances et surtout des interminables démêlés avec les seigneurs des seigneuries voisines. Mais les plus grands problèmes pour le séminaire viendront après la conquête, et seront soulevés par ceux qu'ils appellent "les sauvages".

En 1717, à la fin du régime français, les Indiens sont laissés à eux-mêmes. La première génération conserve sa langue maternelle, apprend le français et est convertie en totalité au catholicisme.

Malgré la pauvreté et l'ignorance où elle est confinée, elle semble tout de même manifester des sentiments de reconnaissance aux Messieurs de Saint-Sulpice. Puis le régime anglais prend place et c'est alors que les Indiens contestent au séminaire son droit de propriété. Le 4 novembre 1763, un verdict est rendu (cf. document No XX), "entre messieurs les Ecclésiastiques et les Indiens" et le régime anglais reconnut les Sulpiciens comme "seigneurs et propriétaires du lac des Deux-Montagnes". Mais les revendications indiennes s'amplifient. Les seigneurs demandent alors à Lord Dorchester de bien vouloir établir clairement leurs titres de propriété et de désavouer les indiens de leurs "prétentions chimériques". Ceux-ci en effet possèdent un

collier qui, enterré depuis cent ans, constitue la preuve indéniable que les terres des Sulpiciens appartiennent aux Mohawks, premiers occupants des lieux. Ce fameux collier avait été enterré afin que personne parmi les "Blancs" ne put s'en saisir et surtout parce que leur missionnaire soutenait que les terres qu'ils habitaient ne leur appartenaient pas. Monsieur Mongolfier, supérieur du séminaire de Montréal, écrit alors au gouverneur, Lord Dorchester, et lui assure que "si l'on acceptait un tel titre, il serait facile aux sauvages de s'emparer de n'importe quel domaine et de s'en prétendre propriétaire sur la foi d'un collier". (cf. document No XXI).

La contestation des Indiens est rejetée, mais ils n'en continuent pas moins leurs revendications. Le problème semble venir du fait que les Indiens n'entendent pas le mot "propriété" à la façon des Européens.

L'isolement et la ségrégation dans lesquels les Sulpiciens maintiennent les Indiens empêchent toute communication des Indiens avec les colons français. Le document No XXXIV stipule que "le séminaire ne permet pas l'admission d'hommes blancs parmi les sauvages, pour être employés comme fermiers, serviteurs ou journaliers sans son expresse permission".

"Il y a à cette époque à Oka, 1025 habitants: 307 Mohawks, 253 Algonquins, 220 Nipissings, 76 Outaouais et 169 Canadiens". (document No XXIV). Un coin leur est réservé à l'église car ils n'ont pas le droit de partager le même banc que les Blancs, ils sont confinés dans une sorte de jubé et les Blancs évitent de les rencontrer. La religion catholique devient peu à peu pour les Indiens, synonyme de mépris, d'artifices et d'injustice. Ils recommencent alors leurs revendications et enfin, le 11 juin 1839, le séminaire de Montréal accorde

aux Indiens la jouissance de certaines terres et le droit de couper du bois pour leur usage personnel, mais à certaines conditions: (document No XXXIV) "les Iroquois conserveront la jouissance de l'usufruit de leurs champs cultivés, ils pourront transmettre leurs biens à leur famille, veuve ou autres Indiens, tout en ne payant aucun droit seigneurial". "Ils pourront agrandir leurs dits champs, jusqu'à l'étendue qu'ils voudront, mais le missionnaire choisira et déterminera le lieu et le nombre de terres".

Les Indiens mécontents de leurs rapports avec les Sulpiciens qui refusent toujours d'apprendre leur langue, présentent au gouverneur général des Affaires publiques du Canada, le 21 mars 1848, une requête contre le Séminaire de Montréal. Ils s'y disent complètement désavoués par le comportement des missionnaires: (document XXXVI) "les Indiens s'étaient concentrés dans la culture comme le lui avait suggéré l'homme blanc, en lui promettant son aide, mais l'Indien attend encore cette aide..." De plus, l'Indien se considère pauvre et tenu en laisse (document No XXXVI) "... le prêtre exigeant que tout le bois coupé en clairant les champs lui soit vendu, mais à un prix si bas qu'il y a perte pour les Indiens..." Ceux-ci demandent plusieurs fois aux missionnaires de leur payer le prix normal, mais ils refusent. Les quelques Indiens qui vendent au plus offrant font huit jours de prison à Montréal. Onze chefs et deux guerriers signent la requête. Le 9 février 1851, les Nipissings et les Algonquins demandent à devenir sédentaires et à ce que le gouvernement leur accorde les terres de la seigneurie. Les requêtes suivent les requêtes. Les relations s'enveniment entre les communautés ethniques d'Oka et les Sulpiciens s'attaquent à convaincre les Indiens qu'ils ne sont plus, qu'ils ne sont pas et qu'ils ne seront jamais propriétaires de la seigneurie. Pour appuyer cette affirmation ils vendent une partie de la seigneurie soit ce qui constitue actuellement les paroisses de Saint-Benoît, Saint-Joseph et Saint-Placide.

La tension est à son maximum. Les Indiens se convertissent à la religion méthodiste qui leur semble éloignée des contingences matérielles et qui leur apporte un peu de réconfort. Pour le Pasteur qu'ils se sont donnés (puisque depuis des années on leur répète que la religion de leurs ancêtres n'en est pas une et qu'ils sont païens et primitifs) ils érigent en 1875 une toute petite chapelle sur le terrain réservé aux Iroquois. Les Sulpiciens s'insurgent contre la perte de leurs cathécumènes et contre cette chapelle qui est une insulte à leur présence à Oka. Ils intentent un procès qu'ils gagnent (document No XXXI). La chapelle est démolie et les Indiens ne comprennent qu'une chose: c'est que les Sulpiciens représentent un Dieu qui n'a qu'un oeil. Ils décident de se venger et passent à l'action dans la nuit du 14 au 15 juin 1877. Les Indiens, selon la tradition vont réclamer à celui qui le tient caché, un vieux canon disparu depuis plusieurs années. Le roi Louis XV avait fait remettre ce canon aux Indiens dans le but d'assurer leur protection. La violence éclate. Avec l'aide du canon, les Indiens défoncent l'enceinte qui entoure l'église et le presbytère. Au matin, l'église brûle.

Les Sulpiciens retrouvent leurs ouailles et les Mohawks se terrent dans leur ghetto d'où ils ne sortent que pour quelques achats au village. La seigneurie est démembrée petit à petit, vendue à des intérêts particuliers. De son rayonnement de jadis, il ne reste que quelques reflets; le village d'Oka, les terres des Indiens appelées "terres de la Couronne" bourrées de roches, et, la paroisse, qui groupe insolemment les meilleurs sols agricoles dévolus aux colons blancs et inaccessibles aux Indiens.

Les années ont passé... Oka reste un des plus jolis villages du comté jusqu'au temps où il sera complètement défiguré par les alignements de maisons préfabriquées et sans cachet, jusqu'au temps où chacun aura oublié le long cheminement des Mohawks des dunes, jusqu'au temps où la petite histoire sera ensevelie sous les autoroutes de l'indifférence.

BIBLIOGRAPHIE

- Akwasasne: Notes are published montly by Wesleyaw University; Indian Studies Program Middletown, Conn. - Vol.2 nos 4,5,6.
- Barbeau, Marius - Anthropologie ou géographie humaine de l'Amérique du Nord. Les archives de flokllore, Université Laval, Québec, 1947-48.
- Barbeau, Marius - Iroquois - Paus and Phraties American Anthropologis, N.S. - vol. 19, pp. 392-405, Lancaster.
- Beauchamp, W.M. - The new religion of the Iroquois. Journal of American Flokllore, vol. 10, pp. 169-180 Boston and New York
- Cardinal, Harold - The Unjust Society 1968
- Cartier, Jacques - Les voyages de Jacques Cartier , première relation de la Terre Neuve dite la Nouvelle France, 1534. Ed. Les amis de l'Histoire, Montréal 1969
- Chadwick, Edward M. - The people of the longhouse 1897 Toronto Church of England, Publishing Company Limited.
- Champlain, Samuel de - Relations des voyages 1603, 1632 1969 Edition: Les Amis de l'Histoire, Montréal
- Les Archives du Séminaire de Montréal, 22 documents
- Deschett, Chief - The Redman's Appeal for Justice Educational Leaflet No 9 - April The University of the State of New York, the State Education Department, State Museum and Science Service, Albany, N.Y.
- DesRosiers, Léo-Paul - Iroquoisie, les Etudes de l'Institut d'Histoire de l'Amérique française, tome I (1534-1646), Montréal.
- Drum, Judith - Iroquoï Culture, Albany
- Fenton, William N. - Problems arising from the Historic North-eastern position of the Iroquois. Smithsonian miscellaneous collections - vol. 100 essays in historical anthropology of North America, Smithsonian Institution.

- Fenton, William N. - Simeon Gibson; Iroquois Informant
1913 1889-1943 (American Anthropologist, N.S.)
vol. 25 pp. 431-436, Lancaster)
- Hawthorn, N.B.
1969 Etude sur les Indiens contemporains du Canada.
Besoins et mesures d'ordre économique, politique,
éducatif, Ottawa, Imprimeur de la Reine.
- Herskovits, Melville G.
1947 Man and his works. (New York: A.A. Knopf)
- Hewitt, G.N.B.
1903 Iroquois Cosmology (Annual Reports of the Bureau
of Ethnology, vol. 21, pp. 127-339, Washington)
- 1917 Review of Parker's The Constitution of the Five
Nations (American Anthropologist, N.S. vol. 19,
pp. 429-438, Lancaster).
- Kroeber, Alfred L.
1939 Cultural and Natural Areas of Native North America
(University of California Publications in American
Archeology and Ethnology vol. 38, Berkeley).
- Linton, Ralph
1943 Nativistic Movements (American Anthropologist, N.S.
vol. 45, pp. 230-240, Newasha).
- Malinoski, Bronislaw
1968 Trois essais sur la vie sociale des primitifs.
Petite bibliothèque Payot, no 109, Paris.
- Morgan, Lewis H.
1877 Ancient Society (New York; Henry Holt and Company)
- 1902 League of the Ho-De-No-Saw-Nee on Iroquois (H.M.
Lloyd, editor 2 vols. New York; reprint Behavior
Science Reprints, New York; Human Relations Area
Files, 1954)
- Parker, A.C.
1918 The Constitution of the Five Nations; A reply
(American Anthropologist, N.S. vol. 20, pp. 120-
124, Lancaster)
- Radin, Paul
1953 Histoire de la Civilisation indienne.
Université de Californie - Traduit par Eva Metraux,
Payot, Paris.

- Rioux, Paul
1952 Relations between Religion and Government among
the Longhouse Iroquois of Grand River Ontario
Annual report of the National Museum of Canada.
Bull. no 126 pp. 94-98, Ottawa.
- Ritchie, William A.
1965 The Archeology of New York State. Published for
the American Museum of Natural History. The Nature
History Press Garden City, N.Y.
- Redfield, R., R. Linton, and M.G. Herskovits
1936 Memorandum on the Study of Acculturation (American
Anthropologist, N.S. Vol. 38 pp. 149-152, Newasha).
- Robertson, Heather
1970 Reservations are for Indians. Editions James Lewis
and Samuel, Toronto.
- Sagard, Père Gabriel
1632 Le grand voyage au pays des Hurons.
Collection "Les Amis de l'Histoire", 1639, Montréal.
- Sapir, Edward
1949 Anthropologie Culture et Personnalité.
Les Editions de Minuit, Paris 1967.
- Simony, Anne-Marie Anrod
1961 Conservatism among the Iroquois at the six nations
reserve. Yale University publications Anthropology
No 65.
- Speck, F.G.
1923 Algonkian Influence upon Social Organisation (Ame-
rican Anthropologist, N.S. vol. 25, pp. 219-227,
Newasha).
- Voget, Fred
1951 Acculturation at Caughnawaga; a note on the Native-
Modified Group (American Anthropologist, N.S. vol.
53, pp. 220-231, Newasha).
- 1953 Kinship changes at Caughnawaga (American Anthropol-
ogist, N.S. vol. 55, pp. 385-394, Newasha).
- Willey, Gordon R.
1966 An Introduction to American Archeology -
Prentice Hall, Englewoods Cliffs, New Jersey.

